

mgen

groupe
istya
mutuelles, vraiment

Nos Meilleurs Voeux pour 2016 !



L'équipe des collaboratrices de la section (de gauche à droite) : Nadine LE BIHAN - CM, Claire PASQUEREAU CADS, Fabienne GUILLLOTIN - APS, Christelle GUILLEMET - CADS, Ghislaine JOUBIQUX CM, Claudine LE PETIT - Responsable d'Equipe, Sylvie GOUQUEC - CADS, Ophelie SAGET - CADS, Cécile GUEGUEN CADS, Virginie MAUPIN - CADS, Estelle RYO - CADS, Marie-Thérèse LE TALOUR - CADS, Marie-France LINO - CADS
CADS : Conseillère Accueil Développement Services - CM : Conseillère Mutualiste - APS : Assistante Prestations et Services

page

3

Nouveau Président



pages

4-5

Elections au
comité de section



pages

6-7

Préserver sa voix



➔ « Les Petits Marcells »

C'est par un soleil automnal que la première édition des « Petits Marcells » s'est déroulée à Plescop le 24 octobre dernier, afin de sensibiliser les plus jeunes à la prévention des cancers. En ouverture de la course des « Marcells » qui s'effectuait le lendemain. Ce n'est pas moins de 200 jeunes qui se sont gaiement élancés pour un parcours variant de 400 mètres à 1 km 200 selon la catégorie d'âge. La MGEN du Morbihan, partenaire de cette course, a mobilisé une dizaine de militants et d'adhérents pour encadrer ces jeunes et a aussi proposé un quizz aux adultes sur son stand dans le village partenaire. Forte de ce succès et de l'excellente ambiance qui a régné tout au long de cet après-midi, notre mutuelle renouvellera avec grand plaisir cette action en 2016.



Stand MGEN

➔ MGEN et MGET sont désormais ensemble ! Bienvenue à tous !



Cécile GUEGUEN & Virginie MAUPIN

Depuis le 1er janvier 2016, vous êtes près de 3 000 adhérents à rejoindre la section MGEN du Morbihan. Nous nous efforcerons d'être à la hauteur de la confiance que vous nous avez témoignée en vous accompagnant au mieux dans toutes vos démarches. Les collaboratrices salariées MGET, Cécile GUEGUEN et Virginie MAUPIN, intègrent également l'équipe MGEN dans nos locaux à Vannes. Elles seront, dans un premier temps, vos interlocutrices privilégiées. Elles participeront, après des temps de formation, à l'ensemble des activités de la section pour l'ensemble des adhérents. Sur le plan politique, des représentants élus issus de la MGET seront présents dans nos différentes instances dont la commission Environnement et Territoire pour pérenniser l'engagement militant MGET dans ce département.

➔ Réunions de secteur : MGEN au plus près de ses adhérents

De septembre à fin novembre 2015, les équipes Mgen du Morbihan sont allées à la rencontre des adhérents afin de les informer précisément sur l'évolution de leur Offre Globale et de leurs cotisations. Ainsi, au cours de huit réunions, nous avons pu couvrir tout le département en commençant par Belle Ile début septembre et en terminant par le Faouët fin novembre. Ces différentes rencontres, qui ont rassemblé en moyenne entre 25 à 30 personnes (soit plus de 200 adhérents sur la totalité), ont été accueillies très favorablement. Les personnes présentes ont manifesté leur satisfaction de voir la Mgen venir à eux pour leur donner une information très détaillée sur l'évolution de leur offre actuelle, sur la nouvelle gamme d'offres et sur leurs cotisations.



Réunion - Le Faouët le 26/11/2015



Gilles BOLZER, Président

Lors de son comité de section le 16 novembre dernier, les militants-es ont choisi de me faire confiance pour représenter la section du Morbihan jusqu'aux élections de mars prochain. Au moment où je prends mes fonctions, mes premières pensées vont aux familles touchées par les attentats du 13 novembre 2015. Cette date restera à jamais gravée dans notre histoire nationale et constitue un choc profond et durable pour notre société. Depuis sa création en 1947, la MGEN défend la laïcité. Chacune de nos actions, l'ensemble du travail quotidien effectué en section et dans les différentes instances où le groupe MGEN est représenté sont animés par cette idée. C'est pourquoi, chaque militant-e s'est senti-e touché-e profondément par ces actes barbares et terroristes. Plus que jamais, la section MGEN du Morbihan s'investira dans des projets visant à développer la laïcité auprès des jeunes par l'intermédiaire des actions partenaires entre notre mutuelle et l'Education Nationale. C'est en renforçant le ciment citoyen qui forge notre République que nous vaincrons tous les fanatismes. C'est pour cela que dès le début de l'année et lors de son Assemblée Générale annuelle de juillet 2015, la MGEN a pris des engagements concernant la laïcité. Notre mutuelle a été reconnue « ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Education Nationale ». Cette Réserve citoyenne vise à permettre à l'École de trouver parmi les forces vives de la société civile des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. Notre mutuelle s'engage ainsi à contribuer à son animation, au service du vivre ensemble. La MGEN a également inscrit la Laïcité dans ses statuts. Dans les mois qui viennent, par l'intermédiaire de nos publications, vous pourrez ainsi prendre la mesure de notre investissement dans ce domaine.

La laïcité, c'est aussi savoir vivre ensemble, s'écouter, échanger et partager des idées. En tant qu'adhérent-e de la MGEN du Morbihan, vous avez la possibilité de vous exprimer quant aux choix politiques de notre mutuelle. Ainsi, du 19 janvier au 18 mars prochains, vous pourrez vous prononcer sur le choix de vos futurs-res élus-ues qui vous représenteront au sein du comité de section du Morbihan.

Ce vote est important car il légitime la démocratie au cœur de notre mutuelle. Composé de militants-es comme vous, le comité de section est l'organe qui débat et propose des actions qui défendent et diffusent les valeurs fondatrices de la MGEN : laïcité, solidarité entre générations, gestion et défense du régime obligatoire.



Par votre vote, vous apporterez à tous ces militants-es un soutien important pour les encourager à mener à bien un travail sur le long terme : celui de la défense de notre système de santé et de prévoyance, celui de la défense d'une mutuelle responsable, solidaire et citoyenne.

Je sais pouvoir compter sur votre participation et votre appui.
Cordialement.

Le président de la section du Morbihan, Gilles Bolzer

Gilles BOLZER, nouveau Président de la section

Professeur en activité au lycée Joseph Loth à Pontivy, Gilles Bolzer intègre ainsi l'équipe permanente de la section aux côtés de Frédéric Balavoine, Directeur, Françoise Parmentier et Catherine Herzog-Antoine, Déléguées, tous 3 détachés à temps plein de l'Education Nationale. L'équipe militante de la section lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



Au revoir, notre camarade

Le comité de section et l'ensemble du personnel de la MGEN du Morbihan ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de Javette LE BESQUE. Un hommage solennel lui a été rendu à Ambon lundi 14 décembre. A sa sœur Dominique et à ses proches nous adressons nos sincères condoléances et partageons leurs peines face à ce deuil si soudain.

Javette est arrivée à la MGEN en 1978, élue lors de l'AG départementale comme suppléante à la Commission Administrative. Réélue en 1980, elle entre alors au bureau en 1984. Elle devient présidente de la section de 1994 à 2008 succédant à Pierre le Douaran. Elle place son mandat sous le signe de la solidarité, de la laïcité, de la démocratie mutualiste, de la défense de la sécurité sociale, de la fidélité aux origines syndicales de la MGEN. Elle fait vivre également dans le département, l'Adosen qu'elle a longtemps présidée. Elle participait encore récemment à une commission et échangeait avec des jeunes pour préparer un projet de course solidaire sur Auray.

En dépit des aléas de la vie, Javette n'a jamais ménagé sa peine pour être au service des autres. Elle défendait au quotidien les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de solidarité.

Dans un contexte difficile, où se développent la stigmatisation, la haine, le racisme, les actes de la pire barbarie, nous faisons le pari de l'intelligence, de l'humanisme, de la justice sociale, le pari de conforter le vivre ensemble. Ce combat fut le sien : nous nous devons de le poursuivre... et nous le poursuivrons tous ensemble.

Bruno Mory

MGEN Morbihan

18, Boulevard de la Résistance
CS 20324 - 56018 Yannes
Tél. : 3676

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

www.mgen.fr - sd056@mgen.fr

<https://twitter.com/56Mgen>

Directeur de la rédaction :

Frédéric BALAVOINE

Crédits photos :

MGEN - Hervé THOUROUDE

Conception, réalisation, impression :
IOV Communication - 56610 ARRADON
Tél. 02 97 40 87 87

sur papier issu de filière certifiée
dans la gestion durable de la forêt
Imprimeur certifié Imprim'vert



Dépôt légal : 4^e trimestre 2015 - N° 1463



Elections du Comité de section



Votre vote est utile !

Du 19 janvier au 18 mars prochain, vous êtes appelés à élire vos représentants aux Comités de Section de notre département. En votant, vous manifesterez votre soutien à l'action de ces adhérents bénévoles. Ils mettent du temps et des compétences à disposition de notre collectif. Ils vous représentent au quotidien et défendent les valeurs et les intérêts qui nous rassemblent (protection sociale, prévention, solidarité, etc.).

Les élections ont lieu tous les deux ans et permettent de constituer l'équipe de militants qui accompagne le Président de la section dans ses différentes missions. Dans les commissions du comité de section, ils s'investissent dans des champs variés : expression locale des adhérents, réflexions sur les innovations sociales et en santé, vigilance sur l'application des décisions politiques prises par les instances nationales, activités de prévention, ou encore dialogue avec les acteurs locaux.

Par le vote (par courrier ou en ligne jusqu'au 18 mars), vous réaffirmerez l'importance que vous attachez à faire entendre votre voix d'adhérent pour peser sur nos choix mutualistes. Vous contribuez à ce que notre mutuelle reste fidèle à ses adhérents et à leurs besoins.

Rendez vous sur : www.mgenelection.fr

Adhérents issus de la MGET, bienvenue !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, nos deux mutuelles MGET et MGEN n'en forment plus qu'une.

Mutuelles historiques de la Fonction Publique, nos combats ont été les mêmes depuis près de 70 ans : MGET comme MGEN sont des acteurs majeurs de la protection sociale en France.

Demain, ensemble, nous serons plus forts dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, nous serons mieux armés pour vous proposer une protection efficace et un accompagnement pertinent pour votre santé. Et nous serons plus solides aussi pour construire les voies d'une santé durable.

Aujourd'hui, vous êtes adhérents MGEN ! Cela veut dire aussi que des militants issus de la MGET vont devenir des militants MGEN. Et, dans l'avenir, pourquoi pas vous ? Ce qui a été accompli au sein de la MGET est essentiel et nous espérons la poursuite de cet engagement sur les sujets qui nous importent : la protection sociale, la santé, le soin, la prévention, et l'environnement.

Les élus issus de la MGET continueront de participer aux différentes instances. Ainsi, 5 de vos représentants ont été élus au Conseil d'Administration national de MGEN lors de l'Assemblée Générale de juillet dernier.

Au niveau local, des élus issus des comités de gestion MGET, sont présents sur les listes de candidats à l'élection au comité de section. Des représentants issus de la MGET sont présents également dans différentes commissions dont celle que nous avons mis en place dans chaque département : la commission Environnement et Territoires. Plus que tout autre, elle a vocation à pérenniser l'engagement militant MGET sur des sujets que vous maîtrisez, que vous avez enrichis et défendus.

Pour participer aux processus de vote et d'élection qui se déroule actuellement, il fallait-être adhérent au 31 octobre 2015. Les adhérents issus de la MGET qui n'étaient pas adhérents à cette date ne pourront pas voter en ce début d'année 2016 car la fusion MGET/MGEN n'est effective qu'au 1^{er} janvier 2016 et postérieure à la validation des listes électorales mutualistes.

Dès 2016, venez participer aux rencontres mutualistes que nous organisons dans votre département. Ces réunions sont des moments privilégiés d'échanges entre nous. Evolution du système de soin, offres et orientations pour le groupe sont autant de sujets qui peuvent être abordés lors de nos échanges.

Vous-mêmes, à partir de 2017 pourrez participer au processus d'élection des membres de votre comité de section départemental. Et pourquoi pas, à ce moment-là, être candidat !



Liste de vos Candidats selon l'ordre établi par tirage au sort



Le nombre de postes à pourvoir en 2016 est de : **12**

La lettre tirée au sort par le conseil d'administration pour l'ordre de présentation des candidats est A

Les candidats sortants renouvelables sont : 6



Dominique AUDRAN

Née en 1961
Professeur des Ecoles
Ecole communale Jean-Marie Boëffard - Noyal-Muzillac
Membre du comité de section



Catherine HERZOG-ANTOINE

Née en 1966
Professeur des Ecoles
Section MGEN Vannes
Déléguée de la section



Julio DE ALMEIDA

Né en 1959
Professeur EPS
Lycée professionnel Bertrand Du Guesclin - Brec'h
Membre du comité de section



Françoise PARMENTIER

Née en 1959
Professeur des Ecoles
Section MGEN Vannes
Déléguée de la section



Marie-Noëlle FORTIN

Née en 1961
Personnel administratif
Lycée Lesage - Vannes
Trésorière adjointe du comité de section



Karine ROQUET

Née en 1971
Professeur de Lettres
Lycée Benjamin Franklin - Auray
Membre du comité de section

Les candidats nouveaux sont : 6



André BIHOUES

Né en 1957
Agent d'exploitation
Direction Inter Régionale Morbihan - Ploërmel
Commission environnement et territoires issue de la MGET



Catherine LE TRIONNAIRE

Née en 1963
Agent administratif
Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques - St Pierre Quiberon
Correspondante



Rémi CONAN

Né en 1953
Agent d'exploitation Retraité
Inzinzac - Lochrist
Commission environnement et territoires issue de la MGET



Claudine ROUILLÉ

Née en 1955
Secrétaire administrative Retraitée
Inzinzac - Lochrist
Commission environnement et territoires issue de la MGET



Yannick LE HÔ

Né en 1954
Chef d'établissement Retraité
Saint Gildas de Rhuys
Correspondant



Patrick TILLIOLE

Né en 1967
Agent d'exploitation
Direction Inter Régionale Morbihan - Lorient
Commission environnement et territoires issue de la MGET

INVITATION



Mercredi 3 février 2016 JOURNÉE DE LA VOIX à RENNES

13H30 – auditorium du Triangle

Avec la participation de professionnels de santé
et d'artistes (Lyriques, Jazz, etc..)

mgen

Connaître et préserver son capital vocal

LES PATHOLOGIES DE LA VOIX : DES RISQUES MÉCONNUS OU NÉGLIGÉS

On n'y prête guère attention mais les affections de la voix sont fréquentes et elles sont à prendre au sérieux. Les divers organes mobilisés pour fabriquer le son peuvent connaître des dysfonctionnements synonymes de gêne, de douleur passagère voire de trouble plus persistant. Une altération de la fonction vocale, ou dysphonie, si elle se prolonge, peut entraîner des lésions qu'il faut alors soigner sans délai. Les érythèmes et oedèmes par exemple, que l'on désigne communément sous le nom de « laryngite » peuvent être à l'origine d'une extinction de voix totale.

Le plus souvent un peu de repos suffit et tout rentre dans l'ordre, mais, parfois, une rééducation auprès d'un orthophoniste s'impose. Certaines lésions peuvent nécessiter une intervention chirurgicale.

Les principaux syndromes reconnus (INRS, 2004)

Laryngite, enrouement, difficulté à être entendu, difficulté à parler fort, voix se fatiguant facilement, voix qui se casse, aphonie, paresthésies de gorge, douleur dans le cou, hemmage (raclement de gorge), sécrétions abondantes...

Préserver sa voix

Les organes de la voix, comme le reste du corps humain, fonctionnent d'autant mieux que notre hygiène de vie est bonne : une alimentation variée mais pas trop épicée, une hydratation suffisante, un bon sommeil. Les incidences du tabac, de l'alcool et de la pollution ne sont plus à démontrer.

Il faut surtout ne pas « maltraiter » sa voix. Parler fort ne signifie pas obligatoirement forcer sur sa voix : avec un orthophoniste, mais aussi avec un professeur de chant, on peut apprendre à bien poser sa voix, respirer, adopter une posture convenable. La voix s'entraîne pour en accroître la résistance, l'efficacité et la performance.



Corinne Loie,
orthophoniste
MGEN

« La voix est un capital qu'il faut entretenir et économiser. Nous devons y être attentif et en faire bon usage. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'un simple outil de communication. Elle conditionne nos relations avec les autres et exprime ce que nous sommes, notre sensibilité, notre état d'esprit du moment, notre bien-être, notre fatigue ou notre anxiété. »



LA VOIX : UN ENJEU DE SANTÉ POUR LES ENSEIGNANTS ...

Les enseignants font un usage supra-physiologique de leur voix six heures par jour, dans un environnement bruyant et souvent mal insonorisé. Ils ont besoin que leur voix qu'ils utilisent plus de 26 heures par semaine soit robuste, tonique et endurante. L'intensité de la voix « didactique » est plus élevée que la voix d'expression simple.

Aussi, les pathologies de la voix affectent particulièrement les enseignants. **55%** d'entre eux s'en plaignent et ces troubles sont à l'origine de **20%** des arrêts de travail environ, contre **4%** chez les autres professionnels (chiffres INSERM, 2006 et MGEN 2011). 1 enseignant sur 5 est affecté par des problèmes de rhino-pharyngite et de laryngite, un taux 10 fois supérieur à la population générale (MGEN, 2001).

« Les enseignants mobilisent énormément leur voix. Pour eux, l'année scolaire est un marathon vocal. Avec un défi en début d'année : la rentrée qu'il ne faut pas rater ! Comme les sportifs, ils doivent se préparer et s'entraîner ! »

Les troubles de la voix, une inégalité femmes/hommes ?

En moyenne, la hauteur de la voix est de 110 Hz pour un homme, de 202 Hz pour une femme et de 300 Hz pour un enfant. Les enseignantes de maternelles utilisent une hauteur moyenne de 247 Hertz en moyenne.

En matière de voix, nous ne sommes pas égaux. Il existe de réelles différences entre les hommes et les femmes, et d'un individu à l'autre. Quand le niveau sonore ambiant est élevé, comme dans une classe, tout le monde ne peut pas autant « donner de la voix ». Parler plus fort sans décoller vers les aigus peut être difficile. Or les sons aigus mal contrôlés et trop souvent répétés peuvent entraîner de la fatigue vocale, de l'irritation et des lésions. En conséquence, les affections de la voix touchent 4 fois plus de femmes que d'hommes.

... et de nombreux professionnels

« On estime communément que 25% à 35% des professionnels utilisent leur voix de manière intensive pour exercer leur activité. Une part importante de la population est ainsi confrontée aux mêmes risques et aux mêmes interrogations que les enseignants : "comment faire pour ne pas avoir la voix fatiguée le soir après le travail ?", "puis-je retrouver les capacités vocales que j'avais plus jeune ?", "comment étoffer ma voix pour être écouté ?" »

Les professions réputées à risque vocal (INRS, 2004)

Enseignants, directeurs d'études, chanteurs, acteurs, annonceurs de télévision et radio, politiciens, avocats, prêtres, pasteurs, commissaires priseurs, soldats, traducteurs, conférenciers, guides touristiques, opérateurs téléphoniques, personnels de ventes, secrétaires, gérants de magasin, conducteurs, accompagnateurs.



LA PRÉVENTION MGEN DES RISQUES CONCERNANT LA VOIX

Depuis les années 60, la MGEN, en tant que mutuelle professionnelle, réclame des actions systématiques de prévention pour les enseignants, notamment en début de carrière. En 2001, elle a décidé de se saisir du sujet et organise depuis lors des conférences et ateliers.

« Pour les enseignants, apprendre à maîtriser sa voix va au-delà de la prévention-santé. Plus à l'aise avec leurs corps, ils se disent plus à l'aise avec leur classe, plus confiants dans leur pratique professionnelle. »

En 2013, 61 projets ont été conduits, animés par des médecins (phoniatries, ORL), des orthophonistes, des comédiens et des professeurs en éducation musicale. Ils ont bénéficié à plus de 2000 enseignants. Le bilan est éloquent : après avoir participé à un atelier, **90%** des enseignants se sentent mieux armés pour se prémunir des pathologies et **95%** jugent qu'une formation sur la voix est nécessaire dans la formation professionnelle (étude MGEN auprès de 818 enseignants, 2013).

« Le groupe MGEN est un fervent promoteur de la prévention et de l'éducation thérapeutique. Pour nous, il s'agit d'une piste majeure pour améliorer la santé des populations et leur bien-être, éviter des pathologies ou des complications, limiter la consommation de médicaments... C'est pourquoi nous déployons, chaque année et partout en France, plusieurs centaines d'actions de prévention et d'accompagnement dont l'objectif est d'aider les populations à entretenir et valoriser leur capital santé. En tant que mutuelle professionnelle, nous développons également des projets spécifiques à destination des personnels de l'Éducation nationale, comme ceux sur la voix, et d'autres, par exemple, sur la détection des risques psychosociaux. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un accord-cadre que nous avons signé avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont nous sommes fiers d'être l'interlocuteur privilégié en matière de prévention santé. »

Eric Chenut,
Vice-président délégué
du groupe MGEN



En écho à la
JOURNÉE MONDIALE
DE LA VOIX

La voix : de l'errance à la connaissance

Entrée
gratuite
sur
inscription

Conférence le Mercredi 3 Février 2016

à l'Auditorium du Triangle
Boulevard de Yougoslavie - Rennes (35)
Accès métro «Le triangle»
à partir de 13 h 30

**Inscription au 02 96 33 49 45
ou par mail : journeedelavoixRennes@mgen.fr**

Bouger c'est la Santé ! Les Cross de la Solidarité

Les cross de la solidarité USEP Bretagne (Union sportive de l'Enseignement du Premier Degré) - Secours Populaire Français sont programmés chaque année dans les 4 départements bretons.

D'octobre à novembre, ce sont près de 8 000 élèves des écoles publiques du Morbihan qui ont participé à l'une des 15 rencontres organisées. Ces dernières ont associé effort physique et solidarité à partir d'une préparation en classe avec :

- Un cycle d'apprentissage de la course longue où l'enfant décide de son temps ou de sa distance de course et se prépare pour atteindre ses objectifs le jour du cross en courant avec des enfants d'autres écoles, sans aucun esprit de compétition.
- Une réflexion sur les droits de l'enfant et la solidarité.
- Une collecte de livres pour faire un don au Secours Populaire Français.

Ces événements impliquant des élèves des cycles 2 et 3 sont totalement représentatifs des engagements de notre mutuelle pour la promotion de l'activité physique, de la citoyenneté et de la solidarité. De plus, la Ligue de l'Enseignement, associée à l'USEP, est l'une des organisations de l'ESPER. Ce partenariat concrétise ainsi la volonté des organisations de s'unir et d'agir pour l'Ecole Laïque.



Pour nous contacter :

✓ **Section MGEN du Morbihan**
18, Bd de la Résistance
CS 20324
56018 VANNES Cedex
Télécopie :
02 97 46 19 68
Internet : www.mgen.fr
Twitter :
<https://twitter.com/56Mgen>

✓ **Accueil téléphonique :**
du lundi au vendredi
de 8h à 18h30
Tél. 3676
(coût d'un appel local)

✓ **Horaires d'accueil :**
Accueil à LORIENT
25, Bld Cosmao
Dumanoir
(dans les locaux de la MAIF)
Lundi et mercredi matin
de 9h30 à 12h
Accueil sur rendez-vous le
lundi et le mercredi après-midi

Accueil à VANNES
18, Bld de la Résistance
Du lundi au vendredi
de 9h à 17h30
le jeudi ouverture à 10h.
Fermeture à 16h30 pendant
les congés scolaires.
Accueil sur rendez-vous
tous les jours

Contact (prise de rendez-
vous - questions) :
sdo56@mgen.fr



Pour ces raisons, MGEN en Bretagne a décidé d'accompagner activement et de façon multiple ces cross en :

- Préparant un quizz « bouger, c'est la santé », distribué aux élèves participants.
- Apportant une information et des outils aux enseignants pour intégrer dans leur enseignement les bienfaits de l'activité physique pour la santé.
- Soutenant financièrement l'organisation des événements,
- Participant aux rencontres sportives grâce à l'engagement de nos bénévoles (élus, adhérents, correspondants).
- Appelant les adhérents à donner des albums de littérature jeunesse apportés à la section et remis aux bénévoles du Secours Populaire.

Ateliers Accompagnement de la parentalité

Le 7 octobre, s'est réuni, à l'invitation de la section Mgen, un groupe d'adhérents désireux de s'informer sur le thème. « Nos enfants et les nouvelles technologies, comprendre les usages, limiter les risques ». Cette rencontre, sous forme de débat, animé par Guillaume Jégousse de l'association DOUAR NEVEZ, Centre de soins en addictologie du Morbihan, a donné lieu à des échanges enrichis par la diversité des participants (parents de jeunes enfants ou d'adolescents, élus, enseignants, lycéens). Devant l'intérêt suscité par ce premier atelier, il a été décidé d'y donner une suite le 2 décembre.

